



**Formulaire de participation «PRIX VELO Infrastructure 2020»**

Autorité, entreprise, organisation.....  
Ville de Genève, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité.....

Adresse : Rue François-Dussaud 10, 1227 Les Acacias .....

Personne de contact : Mme Barbara Pillonel.....

Téléphone, e-mail 022 418 82 73. Barbara.pillonel@ville-ge.ch.....

Titre du projet : **A vélo jusqu'à la plage !** .....

**Annexes**

Les annexes suivantes nous intéressent particulièrement:

- Plans
- Matériel iconographique: photos, vidéos en qualité imprimable (si possible situation avant/après)

1. Présentation, A vélo jusqu'à la plage (texte) .....
2. Présentation en images (avec extraits de plans et photos) .....
3. Plan de la place du port.....
4. Plans du quai Gustave-Ador (5 plans).
5. Plan devant la plage (détail stationnement vélo) .....
6. Photos

Remarque : les documents sont à télécharger depuis notre VG Box : <https://vdgbox.ville-geneve.ch/index.php/s/6D4SdfcHNqiXBS8>.....

Lieu et date, Genève 30.01.2020 ..... Signature 

En signant le présent formulaire, les candidats déclarent accepter les conditions de participation. Ils attestent que toutes les indications fournies sont conformes à la vérité et autorisent PRO VELO Suisse à en vérifier l'authenticité et à publier les documents relevant des projets primés sur le site Internet, dans les rapports et dans le cadre du travail médiatique.

Veuillez envoyer le présent formulaire et les documents requis **sous forme numérique** au plus tard le 31 janvier 2020 à: PRO VELO Suisse, «PRIX VELO Infrastructure», Birkenweg 61, 3013 Berne, [info@prixvelo.ch](mailto:info@prixvelo.ch)

## **1 Descriptif du projet**

### **1.1 Problématique**

[Aménager le chaînon manquant d'un itinéraire cyclable de longue portée entre le centre-ville de Genève et Cologny. Offrir sécurité et continuité à une pénétrante cyclable, un axe structurant du réseau cyclable, également dévolu au cyclotourisme : Tout du Léman (SuisseMobile n°46) et à la population genevoise pour se rendre à la nouvelle plage des Eaux-vives.

[Intégration d'un dispositif cyclable pour relier le centre-ville au Jardin Anglais et ainsi à la piste cyclable bidirectionnelle du quai Gustave-Ador pour rejoindre la nouvelle plage des Eaux-Vives]

### **1.2 Défi**

[Intégration de traversées pour les cyclistes dans un carrefour contraignant en terme de charge de trafic : plus de 70'000 véhicules/jour. Construction d'une piste cyclable bidirectionnelle sur un axe routier à fort trafic, en moyenne 35'000 véhicules/jour, comprenant 4 voies de circulation. Mise en place de dispositifs sur ce même axe pour connecter 6 rues perpendiculaires à la piste cyclables bidirectionnelle. Offrir du stationnement pour les vélos à proximité de la plage.

### **1.3 Objectif**

[Offrir une liaison sécurisée et continue entre le centre-ville de Genève et Cologny (pénétrante cyclable) et valoriser l'itinéraire « tour du Léman », SuisseMobile n°46. Créer des accès pour la mobilité douce entre les bords du lac et le quartier des Eaux-Vives. Inciter les habitant-e-s et usagers de la plage des Eaux-Vives à s'y rendre à vélo.]

### **1.4 Mesures**

[Aménagement de traversées cyclables protégées dans un carrefour important et contraignant. Création d'une piste cyclable bidirectionnelle de plus d'un kilomètre. Mise en place de six dispositifs régulés pour permettre une bonne accessibilité entre le quartier des Eaux-vives et la piste cyclable bidirectionnelle. Création de 700 places de stationnement pour les vélos devant la plage des Eaux-Vives.]

## **2 Parties prenantes et groupes d'intérêt**

*Désignation des parties prenantes (mandant, mandataire, équipe chargée de la planification) et prise en considération des groupes d'intérêt*

[Maîtrise d'ouvrage et mandante : Ville de Genève, Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM).

Ingénieur civil : Perreten et Milleret SA

Ingénieur transports : Transitec Ingénieurs-Conseils SA

Entreprise génie civil : F. Bernasconi et Cie SA

Les groupes d'intérêt ont été consultés dans le cadre de rencontres organisées par la Ville de Genève : Mobilité piétonne, Actif-traffic, TCS, ATE, Genève-roule, HAU et Pro Vélo Genève. Cette dernière association s'est particulièrement investie dans le suivi de ce dossier.

## **3 Calendrier de planification et de mise en œuvre**

*Données clés les plus importantes. Projet déjà mis en œuvre? En cours de mise en œuvre?*

[Ce projet a subi maintes étapes et évolutions entre 2010 et 2018. Un premier projet en 2013 a fait l'objet de recours et a dû être adapté. Des éléments complémentaires ont été finalisés en 2016 et validés par toutes les parties prenantes en 2017. Les travaux ont pu être réalisés en 2019 et l'infrastructure est en service depuis octobre 2019. Les aménagements finaux dans le secteur de la plage des Eaux-vives seront achevés au printemps 2020.

]

## **4 Budget prévisionnel et financement**

*Public/privé? Financement garanti? Intégration dans un projet d'agglomération?*

[Coût des travaux :

Aménagements cyclables : Frs. 670'998.- (quai G.-Ador) + Frs. 317'609.- (place du Port)  
= Frs. **988'607.-** TTC (travaux de génie civil uniquement)

Pose de revêtements phonoabsorbants sur la totalité du quai : **1'963'746.-** TTC (travaux de génie civil uniquement)

## **5 Mesures de communication**

[Une information aux riverains a été organisée durant les périodes de chantier. Des articles dans le magazine communal ont été publiés. Divers articles de presse ont été

publiés. Concernant la cohabitation entre cycliste et piétons, une campagne a été mise en place.]

## **6 Évaluation/analyse d'efficacité**

[Des comptages du trafic cycliste, organisés tous les deux ans, sur le quai Ador permettront de suivre l'évolution du trafic cycliste sur cet axe. Dans l'intervalle et d'une manière subjective, nous constatons que l'infrastructure est déjà très utilisée.]